Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE 2002/83/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 5 novembre 2002

concernant l'assurance directe sur la vie

(JO L 345 du 19.12.2002, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2013/58/UE du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013	L 341	1	18.12.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002L0083:20130701:FR:PDF